

LE COMMENTAIRE DE TEXTE

La méthode du commentaire de texte ne se distingue pas fondamentalement de celle de la dissertation. Les conseils prodigués au sujet de cette dernière conservent donc toute leur valeur.

Les conseils prodigués sont valables pour tous les textes (article de presse, citation, disposition constitutionnelle, ...). Je ferai néanmoins une exception pour les décisions de justice, ou apparentées (ex. Conseil Constitutionnel), dont le commentaire suppose le respect de règles spécifiques.

Le texte que vous allez commenter doit être le cœur de votre devoir. Vous ne devez donc pas transformer votre commentaire en une dissertation hybride. Pour ce faire, il convient de respecter quelques principes.

Dans l'introduction, vous devez faire mention de l'auteur, du contexte et du climat environnant, si vous le savez bien entendu. Les règles propres à l'introduction de la dissertation sont à respecter en sus ; de fait une introduction de commentaire doit être plus fournie que toute autre.

La contrainte du plan est tout aussi prégnante que pour une dissertation. Vous êtes donc dans l'obligation d'organiser votre réflexion autour de deux ou trois idées fortes. Cependant vous bénéficiez d'une certaine liberté du fait de la spécificité du support textuel. Parfois, lorsque le texte est très bref ou lorsqu'il ne développe qu'une seule idée, vous avez la liberté de composer un plan qui finalement ne sera pas très éloigné de celui d'une dissertation correspondante. Si, en revanche, le texte est suffisamment développé pour que vous en extrayiez deux ou trois idées distinctes, il vous est conseillé de reprendre la structure initiée par l'auteur. Bien entendu, libre à vous de rompre avec la logique argumentative de l'auteur pour composer à votre gré une nouvelle structure.

Dans ces développements, vous devez revenir au texte, en le mentionnant ou en le citant. En effet, votre réflexion porte sur ce support et ne doit pas se perdre dans des considérations qui y seraient étrangères.

Les citations ne doivent pas excéder une à deux lignes sous peine de quoi on serait amené à penser que vous faites du "remplissage".

L'ensemble de ces conseils revêt un caractère plus incitatif que directif. Ils ont été formulés en se fondant sur le recul qu'une certaine expérience en la matière peut justifier. Il n'appartient qu'à vous de les respecter ou de les transgresser, mais à une seule condition : que ce soit avec talent.